



| LE BUREAU DES CULTES |

Cette commission consultative vit ses derniers mois et pourrait être remplacée par une nouvelle administration et un haut conseil. Mais la confusion règne, à un an de l'élection présidentielle.

QUE DEVIENT L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ ?

« Nous souhaitons faire évoluer le portage de la laïcité au sein de l'appareil d'État » et « ça ne passera pas nécessairement par le maintien de l'Observatoire de la laïcité », déclarait fin mars Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, lors d'un débat au Sénat. Une annonce, « au détour d'une discussion sur un amendement », qui « avait tout l'air d'un enterrement » de l'observatoire, s'étonne encore Nathalie Goulet, sénatrice du groupe Union centriste. À la place de cette instance, fondée en 2007, et pour « mieux défendre la laïcité », la ministre évoquait la création d'une administration chargée de coordonner l'action et de mailler le territoire sur le sujet, ainsi que d'un haut conseil à la laïcité « à même d'animer le débat sur (ce) principe ». « Le Premier ministre fera connaître son arbitrage dans les prochaines semaines », ajoutait-elle. Deux mois plus tard, « la suite de l'Observatoire de la laïcité fait encore l'objet de discussions », nous répond le service de communication du Premier ministre.

Différentes lignes n'en finiraient pas de s'affronter au sein du gouvernement, notamment entre Marlène Schiappa et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, qui se disputent l'incarnation du sujet. « Le Premier ministre ne tranche toujours pas, alors que le mandat de l'observatoire s'achève en octobre, il y a urgence », alerte Didier Marie, sénateur PS. En attendant, l'instance vit ses derniers mois dans un inconfortable entre-deux. « D'un côté, l'observatoire ne peut plus donner d'avis, puisque le mandat de ses personnalités qualifiées n'a pas été renouvelé en avril ; de l'autre, Nicolas Cadène, son rapporteur général, est toujours salarié par lui et continue à donner des formations ! Il a deux fois plus de travail car il n'est plus assisté par Jean-Louis Bianco, ancien président dont le mandat a pris fin. Il est débordé par les demandes, y compris celles venant de députés LREM ! », raconte Jean

Baubérot, historien de la laïcité, qui souligne : « C'est tout le paradoxe : on met fin à l'observatoire mais on lui demande de continuer d'assurer les formations à la laïcité. »

« USINE À GAZ »

Que dire des pistes évoquées par Marlène Schiappa pour le remplacer ? « Avec une administration de la laïcité, l'exécutif veut un outil à sa main », critique Didier Marie,

« Le Premier ministre ne tranche pas. L'observatoire s'achève en octobre, il y a urgence. »

DIDIER MARIE, SÉNATEUR PS

fervent défenseur de l'observatoire. « Or, l'interprétation de la laïcité ne peut être confiée exclusivement à une administration soumise au pouvoir politique. L'indépendance d'un organisme neutre est importante face aux tentatives d'instrumentalisation de ce principe. » D'autant que, pour certaines collectivités territoriales, « il est peu naturel de se tourner vers l'Administration et l'État, mais davantage vers un organisme moins intrusif pour avoir des informations »,

selon cet ancien président de département. Quid du projet de doubler cette administration d'un haut conseil à la laïcité ? « Une usine à gaz ! », se méfie Jean Baubérot : « Le haut conseil serait coupé des informations du terrain données par l'administration, elle-même coupée de la réflexion du haut conseil. »

Enfin, comment cette « administration de la laïcité » annoncée s'articulera-t-elle avec le Bureau central des cultes (BCC), déjà chargé du sujet au sein de l'appareil d'État et garant des liens avec les responsables religieux ? « Il ne faudrait pas que cette nouvelle administration soit complètement coupée du BCC », alerte Arnaud Schaumasse, ancien directeur du bureau, qui souligne l'importance du dialogue entre laïcité et cultes, garanti par le BCC, pour faire vivre le principe de laïcité. En attendant, du long sursis de l'observatoire aux états généraux de la laïcité lancés par Marlène Schiappa, à la surprise générale, le 20 avril, les initiatives gouvernementales dessinent un paysage pour le moins confus. En témoigne un rapport et un plan d'action remis au gouvernement le 18 mai, sur la formation à la laïcité des agents publics. Ils proposent de s'appuyer sur un module conçu par... l'Observatoire de la laïcité. F.D.M.



« MIEUX DÉFENDRE LA LAÏCITÉ », c'est le projet gouvernemental, affirme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté (ici avec le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, le 12 avril 2021).

SANDRINE MERTY/HANS LUCAS